

Initiative sur les armes: pourquoi elle présente un danger pour nous, chasseurs

L'initiative « Pour la protection face à la violence des armes » sera soumise à une votation populaire le 13 février 2011. Un nouvel article constitutionnel prévoit, entre autre, d'introduire un justificatif des besoins et des capacités nécessaires pour les tireurs sportifs, les chasseurs et les collectionneurs d'armes. Les initiateurs prétendent que cette initiative n'affecterait pas les chasseurs étant donné qu'ils rempliraient déjà toutes les exigences requises. Est-ce que nous devons les croire?

Ceux qui se penchent sur cette question en arrivent malheureusement à la conclusion que les affirmations des initiateurs ne sont pas exactes. Aujourd'hui, la détention d'armes est par principe autorisée lorsque certaines conditions générales sont remplies. Par contre, l'initiative en question veut introduire un changement de paradigmes. Les armes à feu doivent maintenant par principe être interdites, sauf si la loi prévoit expressément des exceptions. Après l'acceptation de cette initiative, une loi fédérale devrait régler les exigences et les détails de ces exceptions et c'est le parlement national qui sera responsable dans ce domaine.

On ne sait pas encore aujourd'hui à quoi ressemblerait une telle loi. On ne peut pas encore prévoir à quoi ressemblerait les détails. On sait seulement que les chasseurs devraient alors présenter un justificatif de besoins et de capacités. Mais on ne sait pas encore comment cela devra être réglé. On peut par exemple imaginer que chaque personne, qui souhaite suivre un cours de formation pour devenir chasseur, devra passer un examen. Un psychologue devra alors évaluer les dangers potentiels occasionnés par toute personne qui porterait des armes. Les candidats chasseurs devraient prouver de façon crédible qu'ils doivent vraiment exercer la chasse. Comment cela va-t-il se passer?

Un règlement national pour la préparation annuelle de la chasse est également possible sur le thème de «justificatif de capacités». Il n'y aura donc plus de règlements cantonaux, qui peuvent tenir compte des situations régionales de façon optimale pour les contrôles de tir des armes de chasse.

Que tous ces tests et contrôles occasionneront des coûts supplémentaires non négligeables va de soi. Par contre, la question de savoir comment procéder avec les armes, que les chasseurs ont héritées et qu'ils utilisent pour l'exercice de la chasse, n'a pas encore été tirée au clair. Ou comment procéder avec des armes que les chasseurs utilisent seulement pour l'entraînement au tir. Est-ce que les chasseurs devront également justifier des besoins et des capacités comme tireurs sportifs et comme collectionneurs d'armes?

Ceux qui prétendent donc que les chasseurs ne seraient pas concernés par l'initiative pour la protection contre la violence par les armes sont mal informés. Ou ils mentent aux chasseurs pour que ces derniers ne s'opposent pas à cette initiative pendant la campagne de la votation populaire. Voulons-nous également introduire des mesures insupportables, comme nous les connaissons en partie dans le domaine de la formation des chiens, avec une situation intolérable, dans le domaine des armes?

Sûrement pas. Le Conseil fédéral, le Conseil national et dernièrement le Conseil des Etats ont rejeté cette initiative. L'objectif de lutter contre l'usage abusif des armes est certes un objectif louable. Mais la loi actuelle sur les armes propose suffisamment de protection contre l'usage abusif des armes et, pour ce qui est des armes militaires, les mesures prises récemment suffisent amplement. Les chasseurs devraient donc s'unir et s'engager activement pour lutter contre l'initiative contre les armes. Engagez vous dans les comités cantonaux! Convainquez vos parents et amis de participer à la votation et de rejeter cette initiative. Vous trouverez des arguments supplémentaires de l'association pour la lutte contre l'initiative contre les armes sur www.interdiction-des-armes-non.ch

21 septembre 2010

Marco Giacometti, membre du comité de l'Association pour la lutte contre l'initiative contre les armes